

AU REQUÉRANT : S.V.P. REMPLIR TOUTES LES SECTIONS APPLICABLES
 LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS PRÉCÉDÉS D'UN ASTÉRISQUE (*) SONT FACULTATIFS

A) EMPLACEMENT DE LA CONSTRUCTION PROJÉTÉE

EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE OÙ SERA LE BÂTIMENT AGRICOLE	NUMÉRO DE LOT :	_____		
	ADRESSE CIVIQUE :	_____		
	*NUMÉRO MATRICULE :	_____		
USAGE DU BÂTIMENT PRINCIPAL <i>(S.V.P. cocher les cases appropriées)</i>	HABITATION	<input type="checkbox"/>	COMMERCE	<input type="checkbox"/>
	INDUSTRIE	<input type="checkbox"/>	AGRICOLE	<input type="checkbox"/>
	Y A-T-IL DÉJÀ UN OU DES BÂTIMENTS AGRICOLES SUR LE TERRAIN?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
	SI OUI, QUELLE ACTIVITÉ AGRICOLE Y EST PRATIQUÉE :	_____		

B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PROPRIÉTAIRE REQUÉRANT OU SON MANDATAIRE <i>(Si c'est un mandataire, joindre l'autorisation écrite du propriétaire dûment datée, signée et comprenant les coordonnées du propriétaire.)</i>	REQUÉRANT PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/>	OU	MANDATAIRE AUTORISÉ <input type="checkbox"/>	
	NOM :	_____	PRÉNOM :	_____
	ADRESSE :	_____		
	TÉLÉPHONE :	_____		
	*COURRIEL :	_____		
ENTREPRENEUR OU TOUTE PERSONNE CHARGÉE DES TRAVAUX	RESPONSABLE :	_____		
	COMPAGNIE (S'IL Y A LIEU)	_____		
	NUMÉRO RBQ :	_____	NUMÉRO NEQ :	_____
	ADRESSE :	_____		
	TÉLÉPHONE :	_____		
	*COURRIEL :	_____		
SI BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ	NOM DU FABRIQUANT :	_____		
	NOM DU DÉTAILLANT :	_____		
	JOINDRE UNE COPIE DE LA DOCUMENTATION ET DE LA FACTURE :	<input type="checkbox"/> COPIES JOINTES		
DURÉE PROBABLE DES TRAVAUX :	DATE DE DÉBUT (JJ/MMMM/AAAA)	DATE DE FIN (JJ/MMMM/AAAA)		
	COÛT APPROXIMATIF DES TRAVAUX :		\$ _____	

C) DESCRIPTION DES TRAVAUX

STRUCTURE DU BÂTIMENT PROJÉTÉ : ISOLÉE ATTENANTE À UN AUTRE BÂTIMENT (LEQUEL : _____)

SUPERFICIE D'IMPLANTATION AU SOL (m. c.) : _____ HAUTEUR (mètres) : _____ SUR FONDATION ou SUR DALLE DE BÉTON

LARGEUR (mètres) : _____ LONGUEUR (mètres) : _____ FINITION EXTÉRIEURE : _____

TYPE DE TOITURE ET FORME DU TOIT : _____

USAGE DU BÂTIMENT AGRICOLE PROJÉTÉ : _____

Ajouter tout détail pertinent aux travaux (environnement, matériaux, processus etc.) : _____

*S'il vous faut plus d'espace pour décrire les travaux et/ou pour illustrer les travaux à réaliser, veuillez joindre une annexe au présent formulaire.
 Veuillez cocher ici si vous joignez une annexe :*

D) DOCUMENTS ET PLANS EXIGÉS - (ARTICLE 28)

CE PLAN DOIT COMPRENDRE	1° <input type="checkbox"/>	PLAN PROJET D'IMPLANTATION PRÉPARÉ PAR UN ARPENTEUR GÉOMÈTRE
	<input type="checkbox"/>	L'IDENTIFICATION CADASTRALE, LES DIMENSIONS ET LA SUPERFICIE DU TERRAIN
	<input type="checkbox"/>	LA LOCALISATION ET LES DIMENSIONS AU SOL DE CHACUN DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET PROJÉTÉS ET LES MESURES PROPRES À CHACUNE DES MARGES
	<input type="checkbox"/>	LA MARGE AVANT DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX DES TERRAINS ADJACENTS SI CES BÂTIMENTS SONT SITUÉS À MOINS DE 65 MÈTRES DU BÂTIMENT PROJÉTÉ
	<input type="checkbox"/>	LES DISTANCES ENTRE CHAQUE CONSTRUCTION ET LES LIGNES DE TERRAINS
	<input type="checkbox"/>	LA LOCALISATION DE TOUTE SERVITUDE PUBLIQUE OU PRIVÉE GREVANT LE TERRAIN
	<input type="checkbox"/>	LA LOCALISATION DE TOUT OBSTACLE, BORNE-FONTAINE, ENSEIGNE, LIGNE DE TRANSMISSION ÉLECTRIQUE, TÉLÉPHONIQUE, DE CÂBLODISTRIBUTION OU DE CONDUITES DE GAZ
<input type="checkbox"/>	LA LOCALISATION DE TOUT COURS D'EAU SUR LE LOT ET LA MENTION ET LA DISTANCE APPROXIMATIVE DE TOUT COURS D'EAU SITUÉ À MOINS DE 45 MÈTRES DU LOT	
<input type="checkbox"/>	LA LOCALISATION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET DU PUIT, S'IL Y A LIEU	
2°	AUTRES PLANS ET DOCUMENTS REQUIS	
<input type="checkbox"/>	PLANS GÉNÉRAUX INCLUANT UN PROFIL DE LA STRUCTURE	
<input type="checkbox"/>	_____	
<input type="checkbox"/>	_____	

E) DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DU REQUÉRANT (ARTICLE 19)

Toute personne qui désire entreprendre des travaux de construction, reconstruction, agrandissement ou déplacement d'une construction quelconque, ou une partie de construction doit, au préalable, obtenir du fonctionnaire désigné un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation s'engage à :

- ▶ s'assurer que les bornes de son terrain soient dégagées du sol et apparentes pour fins d'implantation correcte du bâtiment, de vérification de l'alignement ou pour tout autres travaux de construction et de rénovation nécessitant une vérification des marges et des alignements;

ATTENTION (ARTICLE 19)

- ▶ Ni l'octroi d'un permis, ni l'approbation des plans et devis, ni les inspections faites par le fonctionnaire désigné ne peuvent relever le propriétaire d'un bâtiment de sa responsabilité d'exécuter les travaux ou de faire exécuter les travaux conformément au permis émis et suivant les prescriptions des règlements d'urbanisme.
- ▶ Toute modification apportée aux plans et documents après l'émission d'un permis ou d'un certificat doit faire l'objet d'une approbation avant l'exécution des travaux. La Ville autorise la modification par écrit si elle est conforme aux dispositions contenues dans les règlements d'urbanisme. **Cette autorisation n'a pas pour effet de prolonger la durée du permis ou du certificat.**
- ▶ Advenant la vente de l'immeuble alors que des travaux de construction sont en cours, le nouveau propriétaire doit en informer la Ville par écrit. Un addenda doit alors être apporté au permis de construction dans lequel le nouveau propriétaire s'engage à respecter l'ensemble des clauses et conditions faisant partie intégrante du permis de construction émis par la Ville au propriétaire ou requérant initial. **Cet addenda n'a cependant pas pour effet de prolonger la durée du permis de construction.**
- ▶ Tout permis ou tout certificat doit être affiché de manière à ce qu'il soit bien en vue, durant toute la durée des travaux ou de l'usage autorisé par le permis ou le certificat. De même, une copie portant la mention «approuvé» de tous les plans et devis doit être gardée sur les lieux d'un chantier de construction en cours.

◆ **Il est interdit de commencer des travaux avant l'émission du permis.** (article 18, paragraphe 2°)

☎ La ville doit être informée de tout changement dans l'emploi ou toute cessation d'emploi des personnes mentionnées à la section **B) RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** survenant pendant la durée des travaux et ce, dès que ce changement se produit. (article 28, paragraphe 1°a) dernier alinéa)

X	COÛT DU PERMIS
SIGNATURE : PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/> OU MANDATAIRE <input type="checkbox"/>	DATE
Une fausse déclaration ou le dépôt de documents erronés entraînent l'invalidation de tout permis émis en vertu de la présente demande (article 20.1)	150 \$ ARGENT COMPTANT, CHÈQUE OU INTERAC À PAYER SUR RÉCEPTION DU PERMIS

SECTION RÉSERVÉE À LA VILLE**RÉCEPTION DE LA DEMANDE**

DATE DE RÉCEPTION : _____ INITIALES DE LA PERSONNE QUI A REÇU LA DEMANDE : _____

NUMÉRO DE DEMANDE : _____ DEMANDE COMPLÈTE DEMANDE INCOMPLÈTE

SI LA DEMANDE EST INCOMPLÈTE LORS DU DÉPÔT, DATE COMPLÉTÉE : _____

ANALYSE DE LA DEMANDE

NOM DE LA PERSONNE QUI A ANALYSÉ LA DEMANDE : _____ INITIALES

PERMIS ACCORDÉ PERMIS REFUSÉ

MOTIFS DU REFUS : _____

DATE DE LA DÉCISION : _____

ÉMISSION DU PERMIS

NUMÉRO DU PERMIS : _____

COMMENTAIRES : _____

SIGNATURE DU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

DATE